

Vers une institution suisse des droits humains indépendante

Compte-rendu de la réunion annuelle du 17 sept. 2013

Tout juste une année après la création de la Plateforme droits humains des ONG (Plateforme), près de 25 organisations membres ont participé à la première réunion annuelle le 17 septembre à Berne. Problématique de la réunion: quels efforts doivent être entrepris pour qu'une Institution nationale des droits humains (INDH) indépendante voie le jour en Suisse et comment la Plateforme peut-elle y participer? Comment par ailleurs permettre au Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) de se transformer en une Institution indépendante respectant les Principes de Paris?

Utilité d'un institut des droits humains: tour d'horizon des modes de fonctionnement et des expériences des institutions des droits humains existantes

Frauke Lisa Seidensticker – ancienne dirigeante et membre du Comité de l'Institut allemand des droits humains – a décrit le fonctionnement de «The International Coordinating Committee for National Human Rights Institutions», basé en Suisse depuis 2008 et qui coordonne et promeut à l'échelle internationale les activités des INDH mises sur pied en conformité avec les Principes de Paris, suivant qu'elles appartiennent à la catégorie A, B ou C.

Principes de Paris

→http://www.humanrights.ch/upload/pdf/031020_principes.pdf0918_un_48_134.pdf

Site web ICC

→<http://nhri.ohchr.org/>

Elle a également rappelé que les États disposent d'une large marge de manœuvre afin d'adapter leur INDH au contexte national et a présenté à ce titre plusieurs exemples européens.

Le long chemin en Suisse vers un institut des droits humains indépendant

La Suisse manque de culture des droits humains et une INDH helvétique pourrait combler cette lacune. C'est ce qu'a affirmé lors de son intervention *Daniel Bolomey*, ancien Secrétaire général de la Section suisse d'Amnesty International. Il a également souligné que seule une INDH indépendante du point de vue politique, financier et académique serait en mesure de remplir son rôle, d'instaurer la confiance et de gagner une crédibilité indispensable.



Ce qui freine la création d'une INDH? Le fait que de nombreux partis doutent encore de la légitimité et de l'utilité d'une telle institution. Les coûts que cela engendrerait sont aussi en cause, tout comme la peur, surtout dans les milieux économiques, que l'INDH amène plus de régulation et de contrôle.

Perspectives pour une INDH indépendante en Suisse

Sandra Imhof est Cheffe du Secrétariat de la Commission nationale de prévention de la torture. Se basant sur l'expérience faite au sein de la CNPT, elle souligne l'importance d'une base légale formelle pour un bon fonctionnement d'une INDH, ainsi que la nécessité de disposer de l'appui financier et politique des cantons. Afin de limiter les coûts administratifs, elle considère qu'une INDH profiterait de l'effet de synergie, en collaborant par exemple avec les Commissions déjà existantes. La mise en place d'une instance de médiation serait pour elle un élément majeur.



Le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH): expériences et potentiel de développement

Walter Kälin – Walter Kälin, directeur du CSDH, indique que le mode de financement actuel du CSDH réduit le Centre à la seule réactivité. Il serait donc essentiel de son point de vue qu'une INDH suisse indépendante dispose à la fois d'une base légale large et d'une indépendance économique lui permettant d'être proactif. Outre une fonction consultative, l'INDH doit avoir la faculté de prendre des initiatives et d'entreprendre d'elle-même les travaux de recherche utiles. Convaincu par la nécessité pour l'INDH d'offrir un service de consultation individuelle, Walter Kälin ne considère cependant pas que l'intégration

d'une instance de médiation soit nécessaire.

Où en est la Plateforme des ONG?

En matière de stratégie politique, l'atelier tenu lors de la réunion annuelle a fixé les fondamentaux du *lobbying* que la Plateforme souhaiterait pratiquer. Il s'agissait avant tout de savoir quelles actions la Plateforme désirerait entreprendre et quand. Il semble opportun d'attendre la décision de l'Assemblée fédérale de l'été 2015 concernant le CSDH pour entreprendre un vrai travail de *relations publiques* (médias). Mais pour le *lobbying* à proprement parlé (Parlement), une banque de donnée concernant les *interlocuteurs et interlocutrices* à privilégier pourrait être d'une aide précieuse. Plusieurs *partenaires* peuvent aussi être contactés parmi les personnalités connues, les universités ou les institutions religieuses.



Sur le plan institutionnel, l'atelier chargé de ce thème s'est posé la question de savoir ce que devrait être idéalement une INDH indépendante du point de vue des ONG et comment elle entrerait en interaction avec les commissions fédérales existantes et les organisations de la société civile. Alors que le CSDH considère que le travail de *médiation* relève de la compétence des ONG, ces dernières estiment qu'il devrait revenir à la future INDH, lui

permettant de rester près des réalités. Il faut donc une *répartition des tâches* claire entre l'INDH et les ONG, ou plus précisément la Plateforme. Il faut par ailleurs accorder une attention particulière aux thèmes d'étude choisis par la future INDH, afin de s'assurer que ceux-ci restent accessibles au plus grand nombre. Enfin, au-delà du travail de contenu, il devrait aussi revenir à la future INDH d'assumer la communication, la sensibilisation et les *relations publiques*.

Voici la suite...

Après l'état des lieux et les discussions menées lors de la première réunion annuelle, la Plateforme doit désormais établir une vision commune d'ici 2015. Dans un second temps, un «Groupe stratégie» de la plateforme sera mis sur pied. Il se chargera d'établir un agenda pour le lobbying, ainsi qu'un modèle type de ce que devrait être/faire une INDH suisse indépendante. Enfin, il devra gagner les ONG suisses à la cause d'un lobbying commun.

Intervenants et modération:

- Caroline Hess-Klein, Égalité Handicap
- Frauke Lisa Seidensticker, Seidensticker Coaching and Consulting(Berlin)
- Daniel Bolomey, Consultant en droits humains et stratégies NPO-NGO, ancien Secrétaire général AI-CH et secrétaire de l'Association de soutien à une Institution suisse pour les droits humains
- Sandra Imhof, Commission nationale de prévention de la torture (CNPT).
- Walter Kälin, directeur du CSDH

Organisations participantes:

ACAT-Suisse, Alliance Sud, Amnesty International, Association for the Prevention of Torture APT, Bahá'í Schweiz, Bethlehem Mission Immensee, cfd, Dachverband familles arc-en-ciel, Action de Carême, Forum pour l'Intégration des Migrants et des Migrants FIMM, Freikirche der Siebenten-Tags-Adventisten & IVVFR, EPER, humanrights.ch, Juko / Verein für soziale und kulturelle Arbeit - Projekt gggfon, Organisation suisse des lesbiennes, LICRA Suisse, NCBI Schweiz, Réseau des droits de l'enfant, Coordination post Beijing des ONG Suisses, Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers, Organisation suisse d'aide aux réfugiés - OSAR, Conseil suisse pour la paix, Croix rouge suisse, CSDH, Terre des Femmes, Unisours

